

## une gestion optimisée des déchets

RESPECTER l'environnement et la réglementation : ne pas brûler les déchets à l'air libre, ne pas les jeter dans la nature ou à l'égout...

ANTICIPER en estimant les quantités de déchets que vous allez produire et identifier les filières d'élimination adaptées. Vous pouvez ainsi répercuter ce coût dans vos devis et préciser vos bonnes pratiques sur ce point à vos clients.

EVITER LES MELANGES en triant au mieux vos déchets.

### *Déchets spécifiques :*

Colles, solvants et décapants pour canalisation, fluide pour climatisation...

Ces produits variés sont corrosifs, irritants et/ou inflammables. Leur manipulation nécessite de prendre des précautions adaptées.

L'élimination des restes de ces produits et de leurs emballages souillés sont également à adapter au cas par cas.

## Un chantier à faible nuisance

### *Minimiser les poussières et les vapeurs*

Limiter les poussières lors de la dépose de matériaux (saignées dans les cloisons...)

Braser, souder ou découper des métaux dans des lieux ventilés avec les équipements de protections individuelles.

La CAPEB  
*Confédération de l'artisanat et des  
petites entreprises du bâtiment*  
s'engage à vos côtés

- Défense des intérêts des entreprises artisanales dans tous ces domaines du développement durable (accès aux marchés publics, promotion des savoir-faire, travail avec les partenaires pour créer les filières de valorisation des déchets manquantes ...)
- Mise en place de sessions de sensibilisation et de formation sur ces différents thèmes.
- Edition de brochures et de guides d'information.

Devenez artisan témoin  
en faisant partager votre expérience  
sur le développement durable.

contact : Capeb Pays de la Loire - T : 02 40 89 71 47

pour en savoir plus

[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)  
[www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  
[www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\\_eie.asp](http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp)  
[www.produits-recycles.com/index.htm](http://www.produits-recycles.com/index.htm)  
[www.cstb.fr](http://www.cstb.fr)

et aussi : [www.capeb-pays-de-la-loire.fr](http://www.capeb-pays-de-la-loire.fr)

Les professionnels du bâtiment  
acteurs  
du développement durable

fiche métier



## PLOMBERIE CHAUFFAGE

J'apporte le confort dans les bâtiments à travers l'alimentation en eau chaude et froide, le chauffage, la ventilation, la climatisation.

J'assure également l'entretien et la maintenance de tous ces équipements.

Soumis à de fortes contraintes réglementaires et sanitaires, mon rôle de conseiller est fondamental pour mes clients, vis-à-vis de la maîtrise de leurs charges et de la préservation de l'environnement :

économies d'énergie, économies d'eau, lutte contre la pollution de l'air et l'effet de serre...

CAPEB - T : 02 40 89 71 47 - dec 04



Comment intégrer  
le développement durable  
dans mon activité quotidienne ?

*Nous passons en moyenne plus de 80% de notre temps dans les bâtiments (habitations, écoles, lieux de travail...).*

*Aussi, un habitat plus sain, plus sûr et plus respectueux de l'environnement est devenu une aspiration légitime de vos clients.*

#### *La qualité de l'eau au robinet*

§ Assurer une température de chauffe correcte pour éviter le développement de bactéries (légiionnelles) dans les circuits d'eau chaude

§ Remplacer les canalisations en plomb

§ Installer des dispositifs de traitement adaptés à la qualité de l'eau, dure ou agressive, ainsi qu'à ses usages (eau potable, eau de chaudière ...)

§ Entretien régulièrement les appareils

#### *La qualité de l'air*

La ventilation et le renouvellement d'air est primordial dans le logement. Ils assurent le bien être de l'occupant et le bon fonctionnement des appareil de chauffage (air comburant).

Une température du logement et un taux d'humidité adapté empêche le développement d'allergène ou de moisissure.

#### *Le monxyde de carbone (CO)*

Gaz inodore et incolore, le CO est mortel. Il est produit lors de la mauvaise combustion d'un appareil de chauffage (cheminée, chaudière...)

Le plombier-chauffagiste, en intervenant en entretien, ou réparation aura le souci de vérifier l'ensemble des conditions de bon fonctionnement des appareils :

§ entrées d'air dégagées et suffisantes

§ pas d'inversion de tirage possible

§ vacuité et conformité des conduits d'évacuation des gaz de combustion...

#### *Comment choisir les matériaux ?*

§ se renseigner sur l'analyse du cycle de vie des matériaux (étude de l'impact des produits sur l'environnement, de sa fabrication à son retraitement en fin de vie)

§ demander la fiche de données environnementales si elle existe

§ utiliser des matériaux et procédés agréés (CSTB, marque NF, avis technique...)

Attention ! Le marquage CE devient obligatoire pour les matériaux et matériel mais ne porte pas sur les performances techniques.

#### *L'acoustique*

Assurer l'isolation acoustique, notamment celle liée aux équipements.

#### *L'accessibilité au logement*

Le maintien à domicile est à privilégier. Mais intervenir en milieu occupé doit se faire en concertation avec les autres corps de métiers.

Un seul interlocuteur rassurera le client.

§ Proposer du matériel facilement accessible et préhensible

§ Revoir la hauteur des équipements

§ Aménager les plans de travail de la cuisine

§ Aménager la salle de bain, commande décalée...

*L'utilisation des bâtiments consomme 40 % de l'énergie totale en France (chauffage, climatisation, éclairage...). Elle contribue donc à la production de gaz à effet de serre et à l'amenuisement des réserves naturelles.*

*La réglementation thermique 2000 (RT 2000) et son évolution en 2005 sur le bâti neuf vise à limiter les gaspillages d'énergie et préserver l'environnement pour les générations futures. Mais des efforts sont aussi à faire sur le bâti ancien.*

#### *Les économies d'eau*

§ Installer des équipements économes (chasse d'eau double flux, mitigeurs, stop douche, systèmes de récupération d'eaux de pluie...)

§ Sensibiliser vos clients à leur utilisation de l'eau et à la surveillance de leur compteur

§ Intervenir le plus rapidement possible en cas de fuites.

#### *Les économies d'énergie*

§ Informer le client des avantages économiques, techniques et environnementaux de chaque technologie et sources d'énergie

§ Installer des planchers et plafonds rayonnants, qui assurent une répartition uniforme de la chaleur et procurent une sensation de confort. L'option réversible évitant l'installation d'une climatisation ;

§ Promouvoir les énergies renouvelables : démarche Qualisol, chauffe-eau solaire, chauffage bois, plancher solaire direct, géothermie...